L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 22 FEVRIER 1893

L'anniversaire de la naissance de Washington.

Coïncidence étrange! Au moment où nous célébrons l'anniversaire de la naissance de ce grand, de ce sublime rebelle, que l'on appelle Washington, et qui, à force d'héroïsme et de patriotisme, a fini par avoir raison des Anglais, les oppresseurs de son pays, nous préparons de solennelles funérailles à un autre rebelle qui n'a eu qu'un tort, celui de ne pas réussir comme son illustre devancier. Nous honorons la mémoire du soldat patriote que l'on appelle Beauregard, et nous avons grandement raison. Mais que les hommages que nous lui rendons, nous rappellent ceux que nous devons à l'homme qui, seul, dans les temps modernes, a mérité le titre, glorieux entre tous, de Père de la patrie; à celui qui a créé une grande nation, non pas pour la satisfaction d'une mesquine ambition personnelle, comme la plupart des fondateurs de royaumes ou d'empires, mais au profit de l'humanité; à celui, qui, après avoir affranchi son pays, après avoir gouverné un peuple nouveau, qui lui devait l'existence et l'indépendance, a noblement abdiqué, et, comme Cincinnatus, est retourné modestement et simplement à sa charrue.

Nous avons tort d'oublier ces grandes choses. Que le spectacle des splendides funérailles qui s'apprêtent les ravive en nous; et souvenons-nous bien qu'un peuple si puissant qu'il soit, ne se maintient que par le culte qu'il conserve pour ceux qui ont fait sa grandeur et sa gloire.

Cathédrale St-Louis.—STATION DU CARÊME.—Nous avons reçu, hier, la visite du Rév. Père Hage, dominicain, par conséquent, un fervent disciple du Père Lacordaire, le religieux le plus éloquent, le plus libéral que nous ayons jamais connu.

Le Père Hage, que nous avons pu entendre, dimanche matin, n'a peut-être pas la grande voix et les grands gestes que nous rêvons dans l'orateur de la chaire chrétienne; mais il dit bien, il dit juste, il dit avec âme, avec conviction. La pensée, chez lui, est profonde, et l'expression, toujours fortement imagée, toujours chaudement colorée, est adéquate à la pensée.

A tous les points de vue, nous croyons que la venue à la Nouvelle-Orléans du Père Hage est une bonne fortune pour les fidèles catholiques, comme pour les amateurs de beau langage et nous les invitons, les uns et les autres, à aller l'entendre. Il prêche les mercredis et vendredis soir, ainsi que les dimanches, à la grand'messe de 11 heures. Il a pris pour texte général: le Royaume de Dieu. La série de ses prédications pendant cette station quadragésimale, ne sera que le développement de cette idée.

THEATRE DE L'OPERA.

La saison du théâtre français est définitivement close. La cage était ouverte, les oiseaux se sont envolés. Le silence s'est fait dans la salle qui retentissait de tant de chants joyeux. Il s'agit, maintenant, de préparer la saison prochaine, de repeupler pour, l'hiver qui vient, la cage aujourd'hui désertée.

La Société de Garantie se charge de ce soin; elle n'a pas perdu de temps, comme on peut le voir. La troupe est partie, hier soir, et, aujourd'hui même, les souscripteurs de la saison dernière sont invités à renouveler leurs abonnements.

Ils ont toute la semaine, c'est-à-dire jusqu'à samedi, à 4 heures de l'après-midi, le privilège de conserver leurs anciennes loges ou leurs anciens sièges, sans courir les chances de la prime, ou de la vente à l'encan.

Lundi soir, seulement, on procèdera à la vente à la criée, des loges et des sièges qui n'auront pas été retenus. Il n'y a, dans cette opération, aucune spéculation. Ceux qui se sont mis à la tête de l'entreprise, sont des amateurs, des dilettanti, nous oserons dire des patriotes, qui veulent assurer à la Nouvelle-Orléans la gloire d'une institution permanente, dont elle a joui, jusqu'ici.

Qu'on se donne la peine de lire l'annonce que nous insérons aujourd'hui dans notre première page, et l'on se rendra compte des avantages que la Société de Garantie offre aux souscripteurs.

On forme, en ce moment, de grands et louables projets. On comprend qu'avec une saison qui ne dure que trois ou quatre mois, tout au plus, il est impossible de se procurer de bons artistes, à des prix convenables. Au moyen d'une adroite combinaison, il est possible d'assurer aux chanteurs, aux instrumentistes, aux choeurs, des appointements de six mois.

Dès lors, la situation change. Les artistes, sûrs d'être employés une grande moitié de l'année, tenteront plus volontiers l'aventure; ils modèreront leurs prétentions; ils se montreront plus coulants en affaire avec ceux qui les engageront; il sera loisible alors de se procurer des sujets de premier ordre, sans risquer de ruiner la Société de Garantie.

Celle-ci, du reste, est solidement constituée; nous avons eu, un instant, sous les yeux, la liste des sociétaires; elle renferme les plus beaux noms de la ville. La plupart peuvent se faire un jeu des cent piastres qu'ils sacrifient pour la prospérité et les progrès de l'institution.

C'est tout ce que nous avons à dire pour le moment. Nous n'avons ni préférence, ni répulsion pour personne. Quels que soient les choix de la direction, nous ne leur ménagerons pas nos encouragements, s'ils sont animés de bonnes intentions; ni nos éloges, s'ils les méritent. La plus grande bienveillance et la plus parfaite impartialité, telle est la loi que s'est imposée l'ABEILLE, en cette affaire.

Théâtre St-Charles.

Beaucoup de monde, hier soir, au Théâtre St-Charles; spectacle attrayant au possible; scènes tantôt émouvantes, tantôt gaies; drame qui se passe presque tout le temps au fond de la mer, et nous découvre bien des mystères qui se passent sous de nos pieds. Nous concevons l'engouement du public pour cette pièce, qui nous procure tant d'émotions, et satisfait nos plus vives curiosités. Elle fera la fortune du Théâtre St-Charles, pendant une grande semaine.

Académie de Musique.

Ce soir, *Lady Lil*, avec Mlle Mlle Lillian Lewis, une étoile du théâtre américain, un des plus francs succès de la saison.

La semaine se terminera par trois ou quatre représentations de *Thérèse Racquin*, un des grands succès de Zola, au théâtre. Aussi cette fin d'engagement sera très fructueuse pour le théâtre si populaire de la rue St-Charles, en attendant la pièce dont on fait un si grand éloge et qui sera donnée dimanche prochain, *Le Père Prodigue*, avec la célèbre Carmencita, l'étoile actuellement la plus brillante de la chorégraphie.

Grand Opera House.

La troupe de M. Charles Frohman obtient décidément un franc succès, au Grand Opera House, avec la pièce si dramatique, intitulée *Men and Women*. Ce titre n'a qu'un tort, c'est de ne pas donner une idée juste du sujet de la pièce. Sans doute, ici comme dans toutes les autres oeuvres dramatiques, la femme, l'amour, si l'on veut, est le fond de l'intrigue: mais le véritable sujet, ce sont les infortunes d'un caissier infidèle qui cherche dans les jeux de bourse la satisfaction de ses désirs. Il est coupable et il est puni. Là est la morale de la pièce qui, autrement, n'aurait pas de raison d'être. Dans *Men and Women* il y a une leçon sévère et c'est ce qui fait l'excellence de la pièce, que nous vous engageons à aller applaudir.

UNE JEUNE FILLE BRÛLÉE VIVE.—Une jeune Russe, Mlle Felger Babisby, âgée de quatorze ans, demeurant chez son oncle, 35, rue Doudeauville, Paris, s'habillait, vers huit heures du matin, quand, en passant près d'un poêle allumé, un de ses jupons prit feu.

En un instant, la malheureuse enfant fut environnée de flammes.

Sa petite cousine Anna, âgée de dix ans, voulut se porter au secours de sa parente, et arracher le vêtement qui flambait, mais elle se brûla aux mains, et elle s'enfuit en appelant au secours.

On accourut aussitôt.

La jeune Russe se roulait sur le tapis, poussant des hurlements de douleur, car, sous l'action des flammes, les chairs de la malheureuse crépitaient.

Son oncle l'emporta immédiatement dans deux couvertures, et parvint à éteindre le feu.

Transportée à l'hôpital Lariboisière, la jeune victime, qui avait le corps, les bras et les cuisses complètement carbonisés, est morte dans les plus horribles souffrances.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 Février 1893.
—Indications: Pour la Louisiane.—Temps beau, vents du nord.

Température du 21 février 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	60	14
Midi	68	18
3 P. M.	70	19
6 P. M.	66	17

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Gaston J. Dureau à Mlle Thérèsa M. Maurice; William J. Israël à Mlle L. Raspberry; Lucius Marciano à Mlle Fredericka Wroeck'age; Adolph Lamachard à Mlle Emma Wroecklage; William H. Cole à Mlle Marie Edwards.

NAISSANCES—Mmes William Miller, une fille; Henry Picou, une fille.

DÉCÈS—Thomas C. Payan, 80 ans, 118 Première; Stella Norton, 24 jours, 164 Toulouse; Jean B. Maze, 76 ans, 318 South Peter; Kattie Lorch, 7 jours, Champs-Elysée et Villeré; Mme Anne Casey, 77 ans, Handsboro; Jewell A. Plough, 33 ans, Baton Rouge; Cornune Deléry, 2 mois, 68 Français.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme M. Swoop et al. à Julian M. Swoop, onze terrains bornés par les rues Baronne, Girod, Dryades et Lafayette; aussi trois terrains bornés par les rues Julie, Baronne, Girod et Dryades, $26,285.

Benjamin F. Choate à Paul P. Lagrange, neuf terrains bornés par les rues St Pierre, Orléans, White et Dupré, $900.

J. Hoffmann et femme à Jacob Hoffmann, un terrain borné par les rues Urquhart, Villeré, Félicians et Clouet, $420.

N. Walker au Firemen's Building Association, un terrain borné par le Chemin de Gentilly, les rues Humanité, Wilkinson et Havane, $2,000.

Le même acquéreur à Mme Louisa Saltzman, la même propriété, $2,000.

Patrick O'Brien à Mme Nellie Kreiger, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Gaiennié et Peters, $1,500.

Frederick Camors à Jacob A. Reinach, un ilet de terre borné par les rues Douane, Bienville, Hagan et Clark, $1,800.

Jeremiah Lyons à Mme Magdalene Strasser, un terrain borné par les rues Erato, Thalie, Magnolia et Locust, $1,400.

Charles A. Ghidet à la New Orleans Swamp Land Reclamation Company, un morceau de terre comprenant quatre-vingt-douze îlets bornés par le Bayou St-Jean et le lac Pontchartrain, $30,000.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting hebdomadaire des membres du Conseil a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick.

Vingt-deux membres étaient présents.

Le message du maire est ainsi conçu:

1. Rapport du commissaire des édifices publics, relatif au travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 14 au 20 février 1893.

2. Pétition de la New Orleans and Carrollton RR. Co. qui demande l'autorisation de faire construire deux guérites de 6 par 10 pieds, l'une au pied de l'avenue Napoléon, et l'autre sur l'avenue Jackson, pour remiser les appareils nécessaires à la réparation immédiate des chars électriques en cas d'accident.

3. Communication de l'Hon. Jos A. Shakespeare, président du Board des commissaires du Shakespeare Alms House, contenant un tableau de l'état des finances de cet asile, pendant l'année 1892.

4. Pétition des personnes habitant le voisinage des rues Valence et Colisée, qui protestent contre l'érection dans ce quartier, par le Board of Underwriters, d'un immeuble devant être occupé par le corps de sauvetage.

Respectueusement.
Signé: JOHN FITZPATRICK, Maire.

Le veto suivant du Maire est reçu favorablement par les membres du Conseil:

"Au Conseil Municipal,

"Je vous renvoie sans mon approbation, les ordonnances suivantes adoptées par vous à votre dernier meeting:

1. Une ordonnance relative à la construction d'un quai, de la rue Congress à la rue Piété, et de la rue Piété à la rue Clouet.

2. Une ordonnance en vertu de laquelle le contrôleur est requis de demander des offres pour le pavage de la rue Gasquet, de Bassin à Broad et de la rue Claiborne, de Canal à l'avenue Tulane.

L'ordonnance No 7113 C. S. défend au contrôleur de demander des offres pour l'exécution de travaux, avant que les plans et spécifications aient été approuvés par le Conseil, et comme des spécifications n'ont pas encore été préparées pour l'exécution des travaux ci-dessus désignés, je prie le conseil de se conformer aux provisions de l'ordonnance.

3. Une ordonnance remettant en vigueur l'ordonnance No 5349 C. S. relative au remboursement d'intérêts dus pour taxes par le Dr A. Mercier et autres.

L'article No 6 de cette ordonnance dit que le trésorier devra recevoir intégralement les sommes dues pour taxes sur certaine propriété, pour l'année 1886, plus une somme de $740, due pour les années précédentes. Je ne l'approuve pas car il viole les provisions de l'ordonnance No 4072 C. S. qui dit que toute ordonnance présentée devant le Conseil; dans le but d'en amender une autre, doit porter un titre expliquant sa nature.

Respectueusement.
JOHN FITZPATRICK, Maire.

Le secrétaire donne lecture du message suivant:

MAIRIE DE LA NLLE ORLÉANS, Hôtel de Ville, 21 février 1893.

Au Conseil.

J'ai le pénible devoir de vous informer officiellement de la mort du fils illustre de la Louisiane, le général G. T. Beauregard, patriote et soldat.

Sa vie, et les événements mémorables qui s'y rattachent font partie de l'Histoire de la Nation du Sud.

Ses vertus civiques et ses nombreuses qualités du coeur et de l'esprit nous restent, précieux héritage, et les services qu'il a rendus à l'Etat, comme général d'un génie supérieur, assurent à son nom l'immortalité.

De ce nom a rejailli sur la Louisiane une gloire impérissable et la population de l'Etat, déplorant la perte qu'elle vient de subir, restera toujours fidèle à sa mémoire.

Par respect pour l'illustre mort, j'ai lancé une proclamation dans laquelle je demande à la population de suspendre les affaires et de fermer les magasins dans toute la ville, jeudi, jour des funérailles.

Le drapeau de l'Etat, que le général Beauregard aimait si bien et pour lequel il a combattu si vaillamment, sera hissé à mi-mât sur l'Hôtel de Ville, et avec le consentement de la famille, le corps sera exposé dans la salle du Conseil.

Respectueusement,
J. FITZPATRICK, Maire.

Sur motion il est décidé que ce message figurera dans les minutes.

On donne en suite lecture de la proclamation du Maire, ainsi conçue:

PROCLAMATION.

Mairie de la Nlle-Orléans, Hôtel de-Ville, 21 février 1893.

Un grand soldat vient de quitter ce monde et de s'endormir de ce paisible sommeil qui n'a point de réveil.

Le général G. T. Beauregard, soldat sans égal, Louisianais distingué, est mort.

Sa vie est intimement liée aux luttes de la guerre civile.

Il a bien mérité de son pays, et la population de la Louisiane, tout en se soumettant à la volonté de la Providence qui, dans sa sagesse, a jugé convenable de nous l'enlever, ne se lassera jamais de respecter et de chérir sa mémoire.

En conséquence, moi, John Fitzpatrick, maire de la Nouvelle-Orléans, je lance cette proclamation pour annoncer à la population de l'Etat la mort du Général G. T. Beauregard, et fais appel au bon peuple de la Nouvelle-Orléans qu'il aimait tant, le priant d'observer le jour des funérailles (jeudi) par la mise en berne des drapeaux, la cessation des affaires publiques et privées, et par une visite à l'Hôtel-de-Ville où les restes du Général Beauregard seront exposés dans la salle du Conseil jusqu'au jour des funérailles.
Signé: JOHN FITZPATRICK, Maire.

Ce document sera inscrit aussi aux minutes.

Sur motion de M. Boss, le Conseil ajourne sa séance à mardi, par respect pour la mémoire du général Beauregard.

Les funérailles du Général Beauregard.

De grands préparatifs se font de tous côtés pour les funérailles du général Beauregard. Celles-ci auront un caractère public et militaire, la famille ayant cédé en cela au désir de la population entière, qui lui a été transmis par le général John Glynn, Jr.

Celui-ci a en effet demandé que les funérailles soient retardées afin que l'on puisse prendre toutes les mesures nécessaires pour honorer comme on le désire la mémoire du grand soldat.

Elles auront lieu demain à 3 h. P. M. de l'Hôtel de Ville où le corps sera exposé en chapelle ardente dans la salle du Conseil.

Celle-ci va être tendue de deuil et le corps y sera transporté cette après midi. Un piquet d'honneur en aura la garde.

Le gouverneur a donné ses ordres au général Glynn, afin que les obsèques aient un caractère militaire et que les compagnies de la Nlle Orléans y soient représentées.

Plusieurs généraux de la Confédération viendront probablement rendre un dernier hommage à leur illustre compagnon d'armes.

Les associations militaires, les autorités municipales, les fonctionnaires du gouvernement d'Etat, le barreau, etc., assisteront aux funérailles.

Le corps sera inhumé dans le tombeau de l'armée du Tennessee.

Les tribunaux ont ajourné leurs séances en signe de deuil et toutes les associations militaires se sont réunies pour adopter des résolutions.

Le Maire a adressé hier soir au Conseil un Message Spécial pour annoncer officiellement la nouvelle et il a lancé une proclamation. On trouvera ces deux documents dans le compte-rendu de la séance du Conseil.

L'entrée de l'Hôtel-de-Ville a été tendue de deuil et sur tous les édifices publics les drapeaux cravatés de crêpe, flottent à mi-mât.

Ecrasé.—Jim McCane, un employé du Louisville & Nashville RR., a prévenu la police qu'à environ onze milles de la ville, en essayant de sauter sur un train en marche, un nègre d'environ 19 ans est tombé et a été horriblement mutilé par les roues des wagons.

Le corps a été transporté à la Nouvelle-Orléans sur un train spécial fourni par M. Marshall, surintendant de la compagnie, et après l'avoir examiné, le coroner a délivré son certificat.

Le défunt qui avait environ 5 pieds 8 pouces, portait un paletot noir, un pantalon rayé et un chapeau de feutre marron. Il sera inhumé au Potter's Field.

—A 5 heures du soir, un garçon nommé Henry Leogine, qui passait au coin des rues St Charles et Melpomène a été renversé et légèrement blessé par un buggy conduit par deux inconnus. Il a été ramené chez ses parents, No 402 rue Dryades.

Préparatifs pour le Centenaire.—On pousse très activement les préparatifs de la célébration du Centenaire de la Cathédrale St-Louis et du sacre du premier archevêque de la Louisiane. Un meeting vient d'être tenu à l'archevêché pour recevoir le rapport du sous-comité d'organisation. Les personnes suivantes assistaient à cette séance: Très Rév. Archevêque F. Janssens, Très Rév. Père Bogaerts, vicaire général; Rév. C. Aveilhe, M Armand Darcantel, M. Marmouget, paroisse St-Maurice; Rév. Drossaerts, Dr Seeman, de St-Vincent de Paul; Rév. Thérèse, M. Fred Schroeder, Thos. Ferbach, de Sainte Trinité; Rév. Alph. Leute, M. Jos. Schneider et M. V. Birn, de St-Boniface; le Très Rév. Frain, M. Jos. Leblanc, de Notre Dame du Sacré Coeur; Rév. Subileau, de St-Augustin; Rév. Mignot, de la Cathédrale; Rév. Hickey, de St-Joseph; P. J. Gillen, M. E. Miller, de St-Jean Baptiste; M. Jos. Raymond, de St-François de Sale; Rév. Cuppens, de Ste-Thérèse; Rév. Coughlan, M. Dimitry et M. Labarre, de St-Michel; Rév. Grimm, M. Nicholas Burke, de St-Alphonse; M. Schaefer, de Ste-Marie; Rév. Lambert, M. Louis Pfister, de Bon-Conseil; Rév. Verrina, M. J. P. Gallagher, M. Murray, de St-Etienne; Rév. Downey, M. Young, M. Graff, du Saint Nom de Jésus; Rév. Richert et M. Michel, de St Henri; Rév. Welte, de Ste-Marie (Carrollton); Rév. Bichemayer, M. Rodolph Campeu et M. Mather, de Mater Dolorosa, de Carrollton, et capitaine Murray, d'Alger.

D'après le rapport du comité, qui a été adopté, le dit comité s'occupera de la réception des membres du clergé qui viendront à la Nouvelle-Orléans à cette occasion.

Les officiers des associations Catholiques recevront avis d'avoir à assister aux cérémonies.

La procession partira de l'archevêché et passera par les rues Esplanade jusqu'à Remparts et prendra le côté opposé d'Esplanade jusqu'à Chartres. Elle remontera cette rue jusqu'à la Cathédrale.

Le R. A. Mignot choisira un comité de réception composé de vingt membres. Le choix des *badges* a été laissé au comité qui nommera aussi un grand marshal et des aides.

En face de la Cathédrale seront construites deux plateformes.

Une somme de $100 a été votée pour les pièces d'artifice et une somme de $500 a été allouée pour l'illumination.

Le lieutenant-gouverneur Parlange parlera en français et le sénateur E. D. White en anglais.

Les autorités municipales de l'Etat, les consuls, etc., seront invités aux services et au mass meeting.

Cour Civile de District.—H. Gumbel, épicier, fait cession de biens. Actif, $1,700; passif, $1,444 79.

J. B. Donnes, cession de biens. Passif, $2 400.

F. L. Portuan et autres contre la Slaughterhouse Co. pour obtenir la nomination d'un receveur. Cette demande est rejetée par le juge Billings.

Le feu.—Hier soir à 5 heures, un commencement d'incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gasoline, a endommagé pour environ $25, l'immeuble situé à l'encoignure des rues Foucher et Prytanée, appartenant à M. Joseph Fabacher et occupé par M. B. Meyers. L'immeuble est assuré à la compagnie Sun Mutual, pour $7,500. Les flammes ont été éteintes par la pompe No 11.

Le pavage de la rue du Canal.—Le commissaire des travaux publics ayant appelé l'attention de M. J. Hart sur le fait que la couche de gravier de la rue du Canal n'était pas de l'épaisseur spécifiée dans le contrat avec la ville, la compagnie de gravier Rosetta fait remettre une autre couche de gravier pour atteindre le niveau requis.

Chevaux emportés.—Hier à 3 heures P. M., deux chevaux attelés à une voiture appartenant à M. Fox, chapelier, rue St-Charles, se sont emportés coin Johnson et Canal et ont endommagé la voiture pour $10.

Vols.—Hier matin à 3 heures, M. J. Sahuqué, propriétaire d'un magasin de seconde main au No 84 de la rue des Ursulines a surpris dans son magasin un voleur qui s'est enfui avec des vêtements. Il a été arrêté par les agents chez Aug. Lewis, 44 rue St-Philippe où il s'était caché sous un lit. C'est un nommé Chas Anderson, âgé de 28 ans et habitant au No 336 de la rue Conti.

Arrestation.—Andrew Branet, un nègre de 19 ans, a été arrêté pour allures suspectes, on le soupçonne d'être impliqué dans le meurtre de Torregano. C'est la seizième arrestation opérée depuis l'assassinat. La police recherche encore deux individus et est sur le point de faire remettre en liberté deux de ceux qui sont à la prison de paroisse et contre lesquels elle n'a pu relever aucune preuve, justifiant leur détention.

Chute.—Hier à midi Michel Barba, un nègre de 19 ans qui conduisait un camion, est tombé coin Orléans et St-Claude et s'est contusionné au côté gauche de la poitrine.

Menus faits.—Dans les petites nouvelles diverses que nous avons publiées hier, sous cette rubrique, nous avons parlé d'une rencontre à poings fermés qui avait eu lieu la veille ou l'avant-veille, entre MM. Générelly et De Fuentes; mais la police qui nous avait renseignés, avait omis de nous dire que les combattants étaient de tout jeunes gens.

Nous réparons aujourd'hui cette omission, certains que nous sommes, cependant, que ceux de nos lecteurs qui connaissent les deux estimables familles créoles auxquelles appartiennent les jeunes gens en scène, avaient deviné qu'il en était ainsi.

C'est à la suite d'un malentendu, et séance tenante, que MM. Générelly et De Fuentes auraient pris rendez-vous, pour vider leur différend de la façon que l'on sait.

—Hier à une heure de l'après-midi, les étudiants ont été appelés au bureau du *City Item*, pour donner leurs soins à un typographe du nom de Luke Weber, demeurant au No 50 de la rue St-Louis, qui avait été pris d'une attaque d'épilepsie.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

La concession du Canal de Panama

Paris, 21 février.—M. Develle, ministre des affaires étrangères, a informé le Cabinet que le président de la Colombie a prolongé d'un mois à partir du 28 février la concession de la Compagnie du Canal de Panama qui expirait à cette date.

On dit que cette prolongation n'a été que très difficilement obtenue et qu'elle n'a été accordée que pour permettre à ceux qui composent la Compagnie de prouver qu'ils ont l'intention et les moyens d'achever le canal. A moins que ces preuves ne soient fournies à la Colombie, celle-ci se préparera à prendre possession du canal.

Démission de M. Le Royer.

Paris, 21 février—M. Bardoux, qui présidait la séance du Sénat, a donné lecture d'une lettre de M. Le Royer dans laquelle il donne sa démission de président du Sénat. L'élection de son successeur aura lieu jeudi.

Au Liberia.

Londres, 21 février—On annonce du Cap Palmas, sur la côte du Liberia, que les natifs se sont battus le 26 janvier. Il y a eu 40 morts et 200 blessés.

La marine à l'Exposition.

Londres, 21 février—Le chantier de marine de Laird, à Birkenhead, a l'intention d'envoyer à Chicago des modèles de navires pour montrer les progrès faits dans la construction des transatlantiques depuis l'époque où la première traversée a été faite entre New York et Liverpool.

Mme Lily Langtry à Malte.

Londres, 21 février—Une dépêche de Malte annonce que Mme Lily Langtry est arrivée ici de Marseille à bord de son yacht qui sera retenu à la quarantaine pendant dix jours, Marseille étant un port infecté.

M. et Mme Gladstone à Windsor.

Londres, 21 février—M. et Mme Gladstone ont été reçus aujourd'hui à Windsor par la reine.

Ils retourneront demain à Londres.

Incendie.

Londres, 21 février—Hier matin, trois entrepôts faisant partie de l'Usine Charlton, et situés à Strongways, au faubourg de Manchester, ont été détruits par le feu. Perte £90,000.

Peoria, Ills, 21 février—Le feu a détruit ce matin, rue North, l'immeuble à six étages occupé par le Whiskey Trust.

Les livres et papiers d'affaires ont été sauvés. Il y a eu presque une panique parmi les voyageurs qui habitent l'Hôtel National, contigu à l'immeuble détruit.

Louisville, Ky., 21 février—La fabrique de tabac de M. Henry Weissenger, rue Floyd, entre Breckenridge et College, a été détruite par un incendie. Pertes $250,000. Assurances $145,000.

Explosion.

Vienne, 21 février—Une explosion qui s'est produite en Syrie dans la mine de Skalyska, a fait quinze victimes. Vingt mineurs ont été plus ou moins blessés.

Dans la mine Radof, à Carlsbad, Bohème, six ouvriers ont été noyés.

Westline, Mo., 21 février—Une chaudière de l'élévateur de McCormick et Jones a fait explosion, tuant instantanément Robt. Davis et F. C. Killin, et blessant mortellement Nelson McCormick.

Deux autres personnes ont été blessées moins grièvement.

Mort de John Pettie.

Londres, 21 février—Le peintre John Pettie est mort. Il était né à Edinbourg, Ecosse, en 1839 et il exposa ses premiers tableaux à l'Académie Royale Ecossaise. Il alla à Londres en 1866 et fut nommé Artiste Royal en 1873, à la place de Sir Edwin Landseer.

Le scandale italien.

Rome, 21 février—Tanlongo, le directeur de la Banque Romaine, qui a été arrêté pour complicité dans le scandale des Banques, a présenté sa défense au juge. Dans ce document, il livre à la justice les noms d'hommes bien connus qui seraient impliqués dans le scandale.

Signor Monsollo qui a annoncé que s'il était poursuivi, son arrestation serait suivie de celle de beaucoup de personnages haut placés, a fait une déposition à peu près identique à celle de M. Tanlongo.

Monsollo prétend qu'il n'est coupable que d'obéissance aux ordres de ses supérieurs.

Le jubilé de Léon XIII.

Rome, 21 février—La célébration du jubilé épiscopal du Pape Léon XIII continue. La ville regorge de visiteurs et de pèlerins venus de tous les points du globe.

Sa Sainteté a donné audience au patriarche arménien qui lui a offert, de la part du sultan, une lettre de félicitations et des présents.

Le cardinal Logue a présenté au Pape les pèlerins irlandais. L'évêque McCormick, de Galway, a donné lecture d'une Adresse des catholiques irlandais, écrite en latin. Le Pape a répondu dans la même langue, remerciant les pèlerins d'avoir entrepris ce voyage. Il a dit que la foi des Irlandais, leur piété et dévouement au Vatican étaient inébranlables. Il les a exhortés à persévérer dans leur attachement à l'église.

Léon XIII consacre chaque jour trois heures à la réception des visiteurs et ses traits n'accusent aucune fatigue.

Il travaille tard le soir. L'autre jour le travail de la journée étant terminé, un messager lui fut envoyé avec des documents importants, avec l'ordre de les garder jusqu'au lendemain matin, si Sa Sainteté reposait. Il était 11 heures du soir et le messager fut tout étonné de trouver Léon XIII travaillant à son encyclique.

Londres, 21 février—La reine a envoyé au Pape le télégramme suivant: "Je vous félicite d'avoir atteint la 50me année de votre épiscopat et vous souhaite santé et bonheur.

La flotte anglaise à la revue navale.

Londres, 21 février—Sir Suttleworth, secrétaire de l'amirauté, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que les navires anglais faisant partie de la flotte de l'Atlantique du Nord prendraient part à la revue qui aura lieu à New York à l'occasion de l'anniversaire de Colomb.

Le voyage de l'infante Eulalie.

Madrid, 21 février—L'infante Eulalie qui représentera la reine Christine à l'Exposition de Chicago, et son mari le prince Antonio, font déjà leurs préparatifs.

Plusieurs personnages les accompagneront. Ils s'arrêteront une journée à Porto-Rico et cinq jours à la Havane. Pendant leur séjour à Cuba, ils visiteront Matanzas ou Santiago. De là, ils se rendront à New York.

Leur séjour aux Etats Unis sera de courte durée. On prétend que l'infante est atteinte de la consomption et on espère que la traversée lui fera du bien.

Elle était la plus gaie des enfants avant son mariage, mais depuis lors elle est devenue très mélancolique. Cette union en effet n'a pas été heureuse.

La famine et la maladie en Russie.

St-Pétersbourg, 21 février—La destruction des récoltes par la gelée a produit une famine générale dans la Finlande où 200,000 personnes vivent de la charité.

Villes et villages sont remplis de mendiants et plus de 50,000 paysans trouvent à peine moyen de subsister. Ils ont mangé tous leurs animaux domestiques.

Pour ajouter à cette triste situation, le typhus a fait son apparition parmi ces infortunés.

WASHINGTON.

Cleveland et Harrison.

Washington, 21 février—M. Oliver T. Brauner, président du Comité chargé de la location des voitures pour les cérémonies d'installation du Président, a reçu de M. Cleveland une lettre dans laquelle il s'exprime ainsi:

"En réponse à votre lettre du 6, je tiens à vous informer que je désire voir mettre à exécution les plans du Président Harrison, relativement aux cérémonies d'inauguration.

Les journaux lui prêtent l'aimable intention de me voir prendre place dans sa voiture comme il a pris place dans la mienne, le 4 mars 1888."

On prétend que le cortège sera le plus beau qui ait jamais remonté l'Avenue. Le landau sera attelé de 4 chevaux d'un noir d'ébène. Les harnais seront blancs et chaque cheval sera tenu en bride par un valet de pied.

Le steamer New York City.

Washington, 21 février—Quelques notabilités partiront d'ici demain matin, pour New York, pour voir hisser le drapeau américain sur le steamer *New York City*.

Il y aura entre autres le Président Harrison qui hissera lui-même le drapeau, le secrétaire Rusk, le maître de poste Wanamaker, le secrétaire Tracy, des sénateurs, des députés, des officiers de marine et des fonctionnaires. Ils partiront par un train spécial du Pennsylvania Road, à 7 heures du matin, et rentreront le jour même à Washington.

Le vice président Morton et sa femme ont lancé des invitations à une réception qui aura lieu mercredi soir, 1er mars, et à laquelle assisteront le nouveau vice-président et sa femme. Ils arriveront à Washington le 28 février.

L'Espagne et les Etats-Unis.

Washington, 21 février—M. Sagraro, secrétaire et chargé d'affaires de la légation espagnole, s'est rendu cette après-midi au ministère de l'intérieur pour s'enquérir si le gouvernement était en possession de quelques informations officielles au sujet des concessions faites sur les droits d'entrée par le gouvernement de St Domingue à certains résidents américains.

Cette question est basée sur un télégramme de Madrid, annonçant que ces concessions avaient donné naissance à un mouvement révolutionnaire et que le capitaine-général Arrico, de Cuba, avait donné à entendre que le gouvernement des Etats Unis s'était mêlé des affaires de St-Domingue.

Si les Etats-Unis menaçaient l'indépendance de St Domingue, l'Espagne interviendrait.

Il a été répondu à M. Sagraro que le gouvernement n'avait reçu aucun avis officiel et que ce bruit était mal fondé.

Jackson, Miss, 21 février—Les restes de Douglas D Terrell qui appartenait à la marine des Etats Unis et est mort en 1891 dans l'Alaska où il a été inhumé, arriveront demain à Crystal Springs, le lieu de sa naissance, escortés sur l'ordre du ministre de la Marine, par une garde d'honneur. Cette décision a été prise par le Congrès qui a voulu rendre hommage à l'éminent marin.

Chute.

Washington, 21 février—Le représentant McCreary, du Kentucky, a glissé sur le trottoir couvert de verglas, ce soir, en sortant du Capitole, et s'est cassé un bras.

Grève.

Atlanta, Ge., 21 février—La grève des conducteurs et mécaniciens du Savannah, Americus & Montgomery R. R., est finie et les trains circulent comme auparavant.

Les Italiens à New York.

New York, 21 février—Les Italiens ont tenu un mass-meeting pour protester contre les dépositions faites par T. Griffin, agent commercial pour les Etats Unis à Limoges, France, devant le comité du Sénat, le 20 décembre 1892.

Il a dit que tous les émigrants des provinces sud de l'Italie appartenaient à la Mafia et autres associations du même genre. Des résolutions ont été adoptées demandant au Sénat de supprimer cette partie du témoignage qui constitue une offense aux milliers d'Italiens civilisés qui habitent les Etats Unis.

A pied de Buenos Ayres à Chicago.

Lima, 21 février—*La Industria* annonce l'arrivée à Pueno d'Antonio Bem, un Hongrois, qui est parti de Buenos Ayres au mois d'août et se rend à pied à l'exposition de Chicago.

Naufrage.

Providence, R. I., 21 février—Une dépêche de Black Island dit qu'outre les quatre victimes du naufrage de la barque "Reliance," la mer a rejeté au rivage le cadavre d'une femme de 35 ans, probablement la femme du capitaine. On a trouvé aussi une poupée, ce qui prouve qu'il y avait aussi une petite fille à bord du navire.

Déraillement.

Rochester, N. Y., 21 février—Le train No 5 du West Shore a déraillé à Palmyre.

Il avait quitté New York hier soir à 8 heures et devait arriver ici ce matin à 10 heures.

Palmyra, N. Y., 21 février—Le train a roulé au bas d'un talus de 18 pieds. Il se composait de cinq wagons et d'un fourgon de bagages. Le mécanicien a été blessé dangereusement. Le train était tiré par deux locomotives dont une a été démolie ainsi que les autres wagons.

Il y a eu trois morts, dont on ignore encore les noms, et plusieurs blessés qui ont été transportés dans les fermes du voisinage.

Quatre docteurs sont arrivés sur le lieu de l'accident.

Le mécanicien a dit qu'il n'en connaissait pas la cause, qu'il s'est trouvé subitement sous une masse de débris, sans pouvoir se dégager, et que les secours ne sont pas arrivés trop tôt, car le froid était intense et l'eau du réservoir lui coulait lentement sur la figure, le faisant beaucoup souffrir.

Le gouverneur McKinley.

Chicago, 21 février—Le gouverneur McKinley qui vient de perdre sa fortune dans la faillite Walker, va probablement donner sa démission de gouverneur et reprendre sa profession d'avocat.

Son passif dépasse de beaucoup son actif, mais sa femme est bien déterminée à vendre ses propriétés pour que les créanciers soient payés. Ses amis s'y opposent, mais elle insiste.

La vente de ses biens produira à peu près $70,000 ou $75,000. Mais même cette somme ne suffira pas à liquider la situation.

M. McKinley a annoncé qu'il travaillerait pour payer jusqu'au dernier sou de ses dettes.

Le Lynch dans l'Alabama.

Nashville, Tenn., 21 février—Une dépêche spéciale adressée au *Banner*, dit qu'à Springville, Ala., une petite ville située à 115 milles de Nashville et à 28 milles de Birmingham sur la ligne de l'Alabama Great Southern RR., une bande de citoyens armés s'est emparée de Richard Mays, un nègre de 19 ans, coupable d'une tentative criminelle sur la personne de Mme Boyer, et l'a lynché ce matin à une heure.

Cleveland, Ohio, 21 février—Le gouverneur McKinley a décidé de rester à Cleveland jusqu'à jeudi.

Il devait prononcer un discours demain au service funèbre organisé à la mémoire du général Hayes, mais vu les revers de fortune qui viennent de le frapper, il s'abstiendra.

On dit que son passif s'élèvera à $100,000.

Son actif ne dépasse pas $25,000 et les propriétés de sa femme sont évaluées à $65,000.

La neige.

Louisville, Ky., 21 février—Une tempête de neige s'est abattue aujourd'hui sur la ville.

Ce soir, à 9 heures, il y a 6 pouces de neige dans les rues et l'on craint que sa fonte ne cause une inondation, car la rivière est très haute.

Dayton, O., 21 février—La neige est tombée ici toute la journée.

Le nouvel avocat-général.

Detroit, Mich., 21 février—On prétend ici, malgré le démenti donné par M. Dickinson à ceux qui avaient fait courir le bruit de sa promotion au poste d'avocat-général, qu'il a pour ainsi dire promis au Président de faire partie de son cabinet.

Son retour précipité en ville, vraisemblablement pour arranger ses affaires, le fait que M. Cleveland n'a point l'air de se préoccuper beaucoup du choix de l'avocat général, et en fin son désir de voir M. Dickinson faire partie de son cabinet, sont autant de circonstances attribuables à l'acceptation par M. Dickinson du poste qui lui a été offert.

Mgr Satolli.

Rochester, N. Y., 21 février—On a reçu avis que Mgr Satolli ferait de Washington sa résidence officielle.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 21 février—Une dépêche de St-Augustine, Floride, annonce que le yacht à vapeur de Pierre Lorillard a été incendié sur la rivière St-Louis, par un tonneau de naphte qui a pris feu.

Halifax, N. S., 21 février—Le steamer *Mongolian*, de la ligne Allan, parti de Liverpool le 9 février avec 400 passagers à destination de Halifax, est en retard de quatre jours.

LE DRAME DE POISSY, FRANCE.

—Un drame de ménage s'est déroulé, tout récemment, à Poissy.

Dans cette petite localité habitait M. Léon Heuchel, maréchal ferrant, âgé de quarante et un ans, qui avait épousé, il y a dix huit mois, une ouvrière blanchisseuse, Adèle Prabert, âgée de vingt-neuf ans.

Des scènes fréquentes éclataient dans le ménage; et, le plus souvent, c'était à l'occasion d'une enfant que Heuchel avait eu d'un premier mariage—la jeune Blanche, aujourd'hui âgée de neuf ans. La gamine avait l'habitude de rapporter à son père tout ce que faisait sa belle-mère, ajoutant—ce qui n'était pas toujours vrai—que celle-ci la battait comme plâtre.

Un soir, M. Heuchel ayant pris la défense de sa fille contre la bonne qui la grondait, Mme Heuchel voulut intervenir, et une discussion s'ensuivit, qui dégénéra bientôt en rixe.

Le maréchal ferrant, au paroxysme de la colère, frappa sa bonne, bousoula sa femme, et celle-ci, épouvantée, prit le parti de se retirer chez ses parents, emportant son enfant âgé de cinq mois.

Le lendemain, les époux Heuchel étaient appelés devant le juge de paix du canton, qui essaya, mais vainement, de les réconcilier.

M. Heuchel, qui se trouvait seul au domicile conjugal depuis deux jours, fit prier sa femme par une ouvrière de la blanchisserie de venir au magasin.

Elle accourut sans méfiance. Mais son mari l'attendait sur le seuil, un revolver à la main.

A sa vue, il braqua son arme et fit feu deux fois; l'infortunée atteinte à la tête et à l'aisselle gauche, roula à terre, baignant dans son sang.

Laissant là sa victime, le meurtrier monta aussitôt dans sa chambre et se logea une balle dans la tête. Sa cervelle jaillit sur le parquet. La mort a été instantanée.

Au bruit des détonations des voisins étaient accourus et on porta secours à Mme Heuchel qui respirait encore, mais tous les soins demeurèrent inutiles: elle expira dans la soirée.

Heuchel avait, dit-on, la réputation d'un honnête ouvrier et son premier mariage avait été très heureux.

Il y a quelques mois, il avait pris l'habitude de boire. C'était, raconte-t-on dans le pays, pour se consoler des mauvais moments que lui faisait endurer le caractère acariâtre de sa nouvelle femme.

—LE—
KING'S ROYAL GERMETUER
GUÉRIT
LA GRIPPE.

Le Rév. W. G. E. Cunningham, éditeur de l'Ecole littéraire du Dimanche M. E. Church, du Sud, dit: "La "Grippe" s'est attaqué à moi pour la seconde fois le printemps dernier. Une bouteille de Germetuer m'a soulagé comme à ma première attaque. Je me suis entièrement débarrassé de tout symptôme de la grippe pour le moment.

Rhumatisme.

Nouvelle Orléans 20 août 1892.

Nous sommes heureux de reconnaître la valeur du King's Royal Germetuer que nous avons trouvé efficace dans toutes les affections rhumatismales.

Les Soeurs du Bon Pasteur.

EMPOISONNEMENT DU SANG.

Vieilles plaies signalées par les journaux.

Les nombreux amis de H. B. King notre ancien concitoyen, seront heureux d'apprendre qu'une vieille plaie qu'il avait sur la jambe et qui le faisait tant souffrir est entièrement guérie.—News-Ones, Kentucky.

CATARRHE

Ce que le Dr Hawthorne dit au sujet du Germetuer.

Je suis guéri du catarrhe. Je crois qu'il me serait possible de me procurer un certificat de ce genre de tout médecin compétent, je n'ai absorbé aucune médecine dans les dernières six mois, sauf le King's Royal Germetuer, ma santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis 30 ans.

Dyspepsie.

Une fille de M. M. E. Abbey d'Atlanta, Gie. a été guérie d'un cas de dyspepsie datant de très loin, après avoir essayé de tous les remèdes.

Les petites misères de la vie.

Rien ne guérira de brûlures, de furoncles, de clous, d'engelures, d'eczéma, d'irritations cutanées de toute nature que le Germetuer, appliqué extérieurement toutes les dix minutes jusqu'à ce qu'il ait soulagement.

—Fabriqué par le—
King's Royal Germetuer Co., seulement, à Atlanta, Gie.

Faites usage des Pilules du Dr King pour le foie et la constipation.

I. L. LYONS, Agents distributeurs.
3 fév—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La comfortable Résidence en bois à deux étages

No 379 rue White, encoignure Thalie.

Succession de Mme Appolline Bauchère, femme de Philis L. Hoffman.

No 36,227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 29 mars 1893 à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La résidence en bois à deux étages confortablement située coin nord-est des rues White et Thalie, ayant galerie sur le devant, et contenant sept chambres, citerne grand jardin sur le côté et à l'arrière, hangars, etc. Le lot est décrit comme suit:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Thalie, Bassin et Erato formant l'encoignure des rues Bassin et Thalie, et mesurant, mesure américaine, 31 pieds 9 3/8 pouces de face à la rue Bassin sur 96 pieds 11 6/8 pouces de profondeur et face à la rue Thalie. Près des églises, des écoles, des chars urbains, des magasins de détails et du marché Dryades.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, garanti spécialement par des billets hypothécaires et lien de vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie, tels que 5 pour cent d'honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Her, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

22 fév—22 23—mars 1 8 15 22 29

Leçons d'Espagnol et traductions.

Mlle Dna Belen de Miranda ayant quelques heures de loisir, donnera des leçons d'Espagnol soit à domicile, soit chez elle, Philip street, No 126

Elle offre aussi ses services pour la traduction de l'anglais, du français, de l'italien ou de l'espagnol dans l'une ou l'autre de ces langues.

17 fév—7f

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

73......Rue de Chartres......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée	Départ
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex. 8:30 am
Baton Rouge accommodation 10:00 am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Ex. 7:35 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:00 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15 pm	No 3 Lim. Ex. 7:50 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1. Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 6:00pm
No 3. Chic. Lim 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:30am
No 25, Local Mail and Express 7:05pm	No 26. Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calf'na Ex. 7:00 pm	Calf'na Ex. 8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis 6:20pm
Local 10:05am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Alexandria Lo'l 5:50pm	Alexandria Lo'l 7:45am
San Antonio 6.45pm	San Antonio 5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex. 9.45am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 10:45 am	No 2 Limited 5 00pm
No Local 8:00 am	No 6 Local 8:50 am

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9 7:00 pm	No 10 8.00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 8:20 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:00am
4:15pm	5:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7.00 am
4:15 pm	5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7.15 am
7:00pm	4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 5.00 am
7:00pm	7.15 am
	5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9:00 am	Alger 4:20 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 5:45 pm	Alger 8:00 am

Dimanche seulement.

Alger 7:05 pm	Alger 8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

RECENTLY ABANDONED.

Bark Louisa Dan, Erickson, bound for Havre, with mahogany, was wrecked Jan 1 in lat 37° lon 31°. She was thrown on her beam ends, one mast carried away and two of crew were drowned. The captain and another man died soon after. For 15 days the survivors existed with hardly any food or drink and lashed themselves to the rigging to keep from falling overboard. They were rescued with great danger on account of high seas by topsail schooner Kestrel Br. Taylor.

Bark Felix Mendelssohn Ger. Fretwurst from Pensacola for Ostend, was abandoned Dec 27, dismasted and waterlogged near the Azores. The twelve surviving members of the crew were rescued by ship Glendevon Br. Farrell.

Bark Quebec, Br. Patterson, was abandoned in a sinking condition Jan 23 in lat 40°, lon 40°. Crew rescued by steamer Deptford Br. Woodruff.

ICE REPORTS.
Along the American Coast.

Jan 26—Met in 40 miles E N E from Cape Henry, Rosemorran Br ss Notman.

Feb 5—Large fields of newly frozen ice are reported in the eastern end of Long Island Sound, and sailing vessels are warned against the danger.

Feb 6—Steamer Hopetoun, Br. is ashore above Sandy Point, Chesapeake Bay. Iceboat Annapolis will go to assist her and other vessels through the ice at the mouth of the Patapsco River.

Feb 6—Steamer Ardancorragh, Br. has arrived at Delaware Breakwater from Cienfuegos, with two plates dented and a small hole in the bows, caused by ice.

Feb 6—Steamer Broomhaugh, Br. has arrived at Delaware Breakwater from Cuba, with bows damaged and six frames broken by ice.

Feb 6—Steamer Tancarville, Br. from Philadelphia for Havre, stopped at Marcus Hook, with bows damaged by ice.

Feb 7—The heavy rain and warm weather of the last few days have loosened the ice along the shores of Delaware River and Bay and in the coves, and it has drifted out into the channel, and has again become an impediment to navigation. At the Horse Shoe and below New Castle it is reported to be extremely heavy. Several vessels have had their bows damaged in attempting to force a passage through it. The Schuylkill River is perfectly clear.

RICHARDSON CLOVER,
Lieutenant Commander, U. S. Navy Hydrographer.

MISCELLANEOUS.

Jan 24—Lat 34° 41' lon 75° 55', passed a mast, heel up 15 or 20 feet out of water.—Kansas City ss, Fisher.

Jan 25—Lat 45° 45' lon 40° 20', passed a topmast with yard and rigging attached, yard painted yellow, with white ends.—Salier Gr ss, Von Cölln.

Feb 1—About 20 mi ss south of Cape Henry, passed through a quantity of wreckage and hard pine lumber.—Edmondsley Br ss. Muir.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI 22 FEVRIER 1893

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 m
St Louis—OAKLAND et barges, à 12 m
Ouachita River—OUACHITA, à 5 p m
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 p m
Bayou Macon et Tensas—DANUBE, à 5 p m
Bayou Lafourche—ANNA B. ADAMS, à 5 p m

JEUDI, 23 FEVRIER 1893.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 p m
Vicksburg—NATCHEZ, à 5 p m

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 21 FEVRIER 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship am Rover Torinsen, Ceiba.
Steamship ang Governor, Shaw, Liverpool.
Steamship ang Abana, Foreman, Brême.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Wanderer, Rivars, Puerto Cortes.
Steamship am El Mar, Grant, New York.
Steamship (am) Stillwater, Galt, Puerto Cortes via Livingston et Bélize
Steamship esp Conde Wifredo Abisqueta, Barcelone, via Cadix, Valencia, Malaga et la Havane.

BATEAUX A VAPEUR.

Warren, Kennison, Washington.
Ouachita, Cooley, Monroe.
Natchez, Leathers, Carriola.
John Howard, Perry, Camden.
Towboat Oakland, Clark, Belmont, avec 6 barges.

Arrivages de produits.

BELMONT—par towboat Oakland et barges—146,500 boisseaux maïs en grenier 105,467 boisseaux blé en grenier
CAMDEN—par steamer John Howard—872 balles coton
WASHINGTON—par steamer Warren—124 balles coton 3256 sacs graine coton 410 sacs ris brut 150 barils sucre 75 barils melasse
CARRIOLA—par steamer Natchez—605 balles coton 1392 sacs graine coton 4586 douves 100 barils melasse
MONROE—par steamer Ouachita—1379 balles coton 1447 sacs graine coton

Reçu par les chemins de fer:

—8963 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—1888 balles coton
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 746 balles coton 62 boucts sucre 84 barils melasse 3061 sacs ris brut
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3763 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1341 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—523 balles coton
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1302 balles coton
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 113 sacs ris brut 86 barils sucre

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Abana	Brême	4e dist. 43
Breakwater	Belize	Alger
Bosswing	Hambourg	rue 8e
City of Dallas	Belize	3e dist. 30
Duke of York	U K or Continent	Elevator
Denau	Brême	4e dist. 45
Deramore	Afrique	3e dist. 34
El Paso	New York	Alger
Engineer	Liverpool	3e dist. 31
Eric	U K or Continent	Elevator
Excelsior	New York	Alger
Glendower	Rotterdam	rue 5e
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 35
Hispania	Port Limon	1er dist. 15
Louisiana	New York	3e dist. 8
Loango	Havre	4e dist. 47
Morgan	Havane	Alger
North Erin	U K or Continent	Elevator
Pedro	Liverpool	4e dist. 45
Parkfield	Havre	rue 5e
Peveril	Havre	4e dist. 44
Robt Harrowing	U K or Continent	Elevator
Rosemorran	U K or Continent	Westwego
Recta	U K or Continent	Elevator
Sydmonton	U K or Continent	Elevator
Saturnina	Liverpool	3e dist. 26
Serica	U K or Continent	rue 8e
Storm King	Brême	4e dist. 43
Serra	Liverpool	3e dist. 26
S Otari	Laid up	1er dist. 15
Thos Melville	Rotterdam	rue 8e
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist. 30
Whitney	Havane	Alger
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
NAVIRES.		
Roland	Russie	rue 2e
Stephan	....	rue 1re
Sirius	Russie	rue 2e
BARQUES.		
Agnes	Oporto	1er dist. 33
Arcangelo Padre	....	3e dist. 26
Daisberg	Dublin	Southport
Nanny	Oporto	rue 2e
Padosa	Lisbonne	rue 8e
Pippo	Portugal	rue 1re
GOELETTES.		
E J Pendleton	Boston	3e dist. 30
Flora Woodhouse	....	Otis Mill
Laura M Lunt	....	rue Washington
Robt Ruff	....	6e dist
Santo Otari	Russie	1er dist. 12

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Knickerbocker, Halsey .... parti 18 fév
Steamship El Rio, Quick .... parti 18 fév
Steamship El Mar, Mason .... parti 15 fév

BALTIMORE
Goelette Wm J Lermond Hupper .... parti 10 fév

PHILADELPHIE.
Steamship Crown of England, Service .... parti 17 fév
Goelette Chauncey E Burke, Townsend .... expédiée 16 fév

LIVERPOOL.
Steamship Astronomer, Wallace .... parti 8 fév
Steamship Traveller, Ball .... parti 5 fév
Steamship Barbadian, Highton .... parti 4 fév
Steamship Louisianian, Wallace .... parti 9 fév
Steamship Electrician James .... parti 26 janv
Steamship Yucatan, Highton .... parti 18 janv
Steamship Costa Rican, Alexander .... parti 12 janv
Steamship Cuban, Coward .... parti 17 déc
Barque Glas Grant, England .... partie 19 nov
Barque Oaeana, Shand .... partie 19 nov
Steamship Nicaraguan, Winder .... parti 28 janv

ANVERS
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille .... parti 31 déc

BORDEAUX.
Steamship Marseille, Gaudillon .... parti 10 fév
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille .... parti 9 janv

HAMBOURG.
Steamship Polynesia, Schmidt .... parti 12 fév

HAVRE
Steamship Marseille, Gaudillon .... parti 4 fév

DUBLIN.
Steamship Stamboul, Laing .... parti 13 déc

GÊNES.
Barque Concettina, Crescuolo .... partie 1er nov

LAS PALMAS.
Steamship Ravenswood, Newton .... parti 3 fév

PALERME
Steamship Glava, Starlese .... parti 2 fév

RIO DE JANEIRO.
Steamship Phidias, Dixon .... parti 21 janv
Barque Prince Rupert, Johansen .... partie 8 janv

ALGER.
Steamship Scots Greys .... parti 6 fév

ST VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Cyril .... parti 10 fév

ST-LUCIA.
Steamship Phidias, Dixon .... parti 15 fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District

Pierre Sérac vs. Wilson Davenport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,964—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893 à midi de la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq lots de terre, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par la lettre E sur le vieux plan de West Bourgoy maintenant désigné par le numéro 80 sur le nouveau plan, bornés par les rues Front, Lyons, Bordeaux et le fleuve Mississippi. Les dits lots sont désignés comme suit, savoir: Trois lots par les numéros six, sept et huit suivant un plan fait par C. A. Hedin, voyer daté le 30 janvier 1845 et déposé à l'étude de L. R. Kenny ancien notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front, sur même façade sur le fleuve sur une profondeur de cent cinquante pieds, plus ou moins.

Les deux autres lots sont désignés par les Nos 9 et 10 suivant un plan fait par le même voyer le 15 janvier 1848, déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front et la même largeur et façade au fleuve sur cent soixante pieds de profondeur. Le lot No 10 forme le coin des rues Lyon et Front, le tout au pied américain, ensemble avec toutes les accretions et alluvions qui peuvent se former sur la rive du fleuve. Les lots 9 et 10 furent acquis par Jean Courrège par achat de Bernard Lavigne et Françoise Lefort son épouse par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, daté le 3 décembre 1865, enregistré dans le livre No 7 folio 816.

Les lots 6, 7 et 8 furent achetés par Jean Courrège par achat de Usbert P. Bouacy par acte passé le 29 février 1868 et dûment enregistré dans le livre No 7 folio 117.

Et le tout des dites propriétés fut vendu par le dit Jean Courrège au défendeur ci-dessus, d'après un acte passé pardevant Ernest Commagère notaire le 20 septembre 1886 (Titre enregistré dans le livre 126 folio 283.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 22

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI ANNUEL.

Nlle Orléans 20 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande	$334 228 80	
Prêts à échéance	885,761 36	
Surtirages, garantis et non garantis	28,791 39	1,248,781 55
Bons des E. U.	50,000 00	
Bons de l'Etat de la Louisiane	249,750 00	
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans	60,625 00	
Autres sécurités	14,729 92	369,101 92
Meubles et installations		3,978 18
Maison de banque		26,000 00
Autres propriétés foncières		22,249 67
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Dû par le trésorier des Etats Unis		3,000 00
Items comptant		188 90
Dû par les agents de réserve de New York, à savoir:		
Banque de New York N. B. A.	672,285 09	
National Park Bank	37,427 66	
Seaboard National Bank	53,339 06	
Banque Nationale des Etats Unis	42,594 18	
Dû par d'autres banques et banquiers	75,356 49	
Changes étrangers	32,973 65	
Espèces	182,435 50	
Bil et l gal tender	130,860 00	
Billets de banques nationales	7,390 00	
Monnaie courante fractionnelle	1,227 64	
Chèques pour le Clearing House	140,851 09	792,640 40
Total		$2,469,283 62

PASSIF.

Fonds-capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		132,469 07
Dividendes non payés		2,074 00
Dividende semi-annuel 4 pour cent payable le 3 janvier 1893		17,000 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,507,190 71	
Demande certificate de déposants	13,357 32	
Dû aux banques et banquiers, sujet à des chèques	288,653 52	1,809,191 55
Bills payables		37,500 00
Total		$2,469,283 62

JOHN H. O'CONNOR, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi ce 21me jour de décembre 1892.

A. G. LA PICE, Notaire.

23déc—23 au 8jan

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31me jour de décembre 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières		$93,550 00
Bons de ville et autres		106,415 00
Actions		23,746 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	$569,388 54	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	1,622,949 09	7,192,337 83
Papiers suspendus, évalués à		1,362 94
Prêts sur demande	$1,251,039 27	
Change à vue	301,891 65	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House	999,343 47	2,552,268 39
Total		$4,971,680 46

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	200,000 00
Profits non divisés	172,067 38
Dividendes non payés	37,106 00
Dépôts à retirer contre chèques	3,453,942 08
Circulation	8,565 00
Total	$4,971,680 46

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le trente-unième jour de décembre 1892.

A. G. LA PICE, Notaire Public.

1er janv—1f

Tombes à vendre,

Construites exclusivement avec du sable blanc, des briques de pavage et du ciment de Portland. Pas d'intermédiaires, s'adresser directement à

A. CHEVALIER, 19 rue Esplanade.

12fév—4 dim

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix septième.

Par devant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans) qui déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et suivant les stipulations et conventions qui suivent, à voir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre vingt dix neuf ans à partir de la présente date, de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles, d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans" et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants" Mutual Insurance Company of New Orleans, dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants Mutual Insurance Company, dûment remis et retournés à cette Compagnie, de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets, et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs administrateurs agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender à son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre et changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurances contre l'incendie les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets ou propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, sur ces produits marchandises, espèces, lingots, commissions profits billets de banque, change et autres certificats de dette profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300 000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on les souscrira ou elles pourront être émises pleinement payées au pair en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, la charte ne ... nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président, de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoqués dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans, avec le consentement des trois quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée due par lui sur des actions de stock qu'il possède, une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées, et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakspeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger, avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans le jour, dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé).
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands, a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 488, folio —

Nouvelle-Orléans, Lne, 11 janvier 1893
(Signé) GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement là dessus endossé, maintenant enregistré dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.

15 janv—5 fév 30 t

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 13 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires publiques, qu'elle a, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESSONNIER, Député-Greffier.

23 nov—

DR PRICE'S
Cream Baking Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.
En usage dans des millions de familles--40 années d'épreuve.